

Paris, le 13 septembre 2007

**Les défaillances d'entreprises s'accroissent en France :
+7,4% en données cumulées 12 mois à fin août 2007**

Analyse de l'assureur-crédit Euler Hermes SFAC

Les défaillances d'entreprises sont en hausse de 7,4 % - soit 50 522 entreprises - en cumul 12 mois par rapport à leur niveau atteint en août 2006 et de 10,2 % sur les 8 premiers mois 2007 comparés à 2006. Le nombre de procédures publiées s'est accéléré depuis le mois de juin avec en moyenne plus de 4 500 jugements par mois. Sur les 12 derniers mois à fin août, les défaillances ont concerné plus de 187 900 emplois salariés, en hausse de 9 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les fortes créations d'entreprises (+11 %) devraient continuer d'alimenter une hausse des défaillances l'an prochain (+2 %).

- La majorité des entreprises défaillantes sont des TPE

La hausse est surtout tirée par les défaillances des petites entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 Keuros. Elles représentent 89 % des défaillances totales tout particulièrement dans le secteur de la construction, affectant tant les entreprises du BTP que les activités immobilières. La hausse globale du nombre de défaillances reflète ainsi une économie française tournant au 1^{er} semestre à un régime inférieur à 2 % l'an.

- Une hausse de la sinistralité tirée par la construction (+11,8 %)

La remontée des défaillances affecte principalement la construction, les services aux entreprises et aux particuliers : ces trois secteurs totalisent la moitié des jugements prononcés. L'industrie s'en sort avec une légère augmentation (+1,5 %), inférieure à celle du commerce (+4,4 %). Seul le transport échappe à la reprise générale de la sinistralité avec un net repli (-15,2 %).

- Remontée des défaillances sur l'ensemble du territoire

La Franche-Comté affectée par la crise de la filière automobile, enregistre la plus forte hausse (+28,6 %) devant la Champagne (+19,8 %) et l'Aquitaine (+16,7 %). Douze régions connaissent une progression de la sinistralité supérieure à la moyenne nationale. En Ile-de-France (23% des défaillances nationales), la reprise est limitée à 5,4 %.

Seules quatre régions (Nord Pas de Calais, l'Auvergne, Picardie, Corse) affichent une baisse des défaillances.

- Les sauvegardes représentent 1% des procédures

« La croissance des défaillances provient surtout des liquidations (+7,6 % et 66 % des jugements d'ouverture) et des redressements (+5,5 %). Les sauvegardes représentent 1 % des jugements – avec une hausse de 31 % sur les 8 premiers mois », constate Nicolas Delzant, directeur des Engagements et du Recouvrement.

Au 10 août 2007, Euler Hermes SFAC dénombre 782 sauvegardes jugées depuis le 1er janvier 2006 et publiées au Bodacc, dont 349 au cours des 8 premiers mois 2007 vs 266 à fin août 2006. Après une montée en puissance au 1er trimestre 2006, les sauvegardes semblent désormais s'inscrire dans la tendance des autres procédures. La hausse sur la période mars-août 2007 par rapport à la même période de l'année précédente est de 4,2 %.

« L'année 2007 devrait être marquée par une progression des défaillances d'environ 5 %. Dans un contexte de faible accroissement de l'activité et de resserrement monétaire - pour la France, notre prévision de croissance en 2007 a été révisée en baisse à 1,8 % suite à un 2^{ème} trimestre décevant, notamment du fait du ralentissement de la construction - la situation financière de nombreuses sociétés risque de se dégrader. Les conditions d'exploitation des sociétés ne se sont pas vraiment améliorées : le

taux de marge s'est détérioré au 1^{er} trimestre 2007 redescendant sous la barre des 30 %, le plus bas niveau depuis 1990. Les mesures fiscales pourraient influencer favorablement sur la demande interne mais le manque de compétitivité et les incertitudes conjoncturelles pesant sur la croissance mondiale limiteront la capacité de rebond de l'économie française : la croissance devrait être à peine supérieure à 2 % en 2008. Les fortes créations d'entreprises auxquelles nous assistons aujourd'hui (+11 %) devraient par ailleurs continuer d'alimenter une hausse des défaillances l'an prochain (+2 %) », conclut **Philippe Brossard, directeur de la recherche d'Euler Hermes SFAC.**

Pour faire face à l'augmentation du niveau de sinistralité des entreprises, les chefs d'entreprises auront besoin d'être plus vigilants vis-à-vis de leurs partenaires commerciaux et de protéger leur poste clients grâce à des services tels que l'assurance-crédit ou le recouvrement de créances.

Plus d'informations sur nos services en visitant notre site internet : www.eulerhermes.com/france/

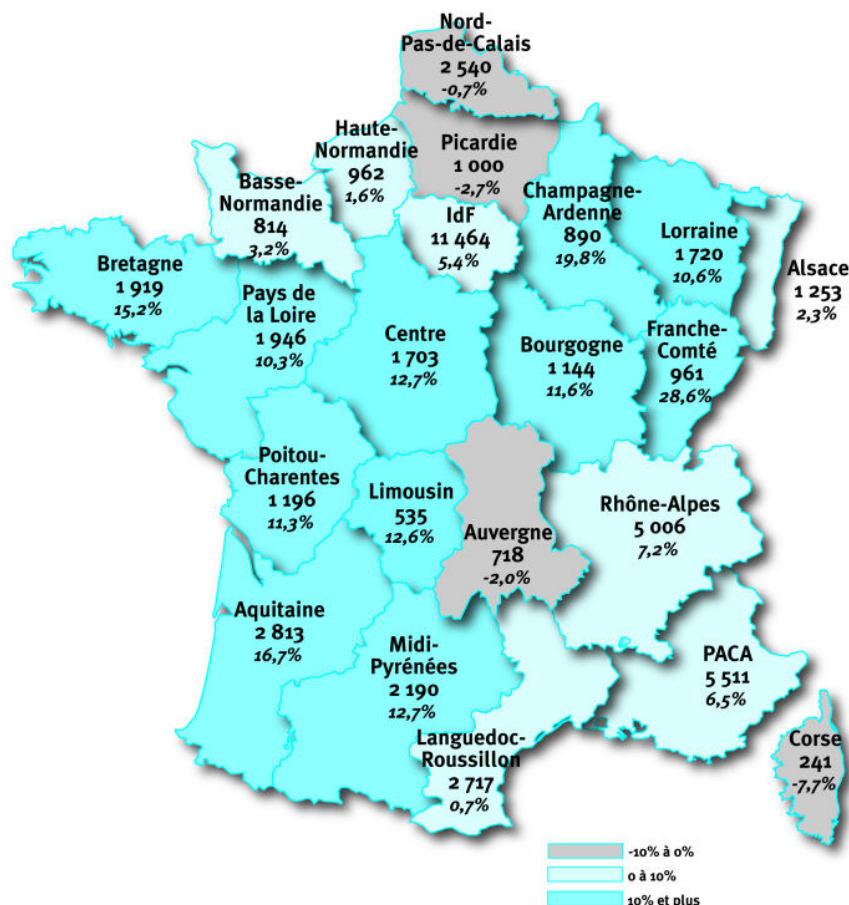
Tranche de CA (ME) nombre	%	variation	août-07	Cumul 12 mois	Part du		
2007/2006			secteur	Var cumul 12 mois			
inconnu	34 695	69%	9,0%	Industrie	5297	10%	1,5%
0 à 0,250	7 294	14%	8,9%	Construction	11988	24%	11,8%
0,250 à 0,500	3 186	6%	1,1%	Commerce	11893	24%	4,4%
0,500 à 1	2 438	5%	0,3%	dont Com. détail	6405	13%	4,8%
1 à 2	1 503	3%	5,5%	Transport	1550	3%	-15,2%
2 à 5	908	2%	-6,1%	Immobilier	1436	3%	5,0%
5 à 15	364	1%	-7,8%	Services aux entreprises	6757	13%	13%
sup.à 15	134	0,3%	-5,0%		9,0%		
Total	50 522	100%	7,4%	Services aux particuliers	7265	14%	14%
					5,9%		
				dont HCR	5162	10%	5,8%
				Autres secteurs	4336	9%	25,2%
				Total France	50522	100%	7,4%

Source : Euler Hermes SFAC

Source : Euler Hermes SFAC

	cumul 12 mois à fin août-07	% de la région	Var cumul 12 mois		cumul 12 mois à fin août-07	% de la région	Var cumul 12 mois
Franche-Comté	961	2%	28,6%	Rhône Alpes	5006	10%	7,2%
Champagne	890	2%	19,8%	Provence Côte d'Azur	5511	11%	6,5%
Aquitaine	2813	6%	16,7%	Ile de France	11464	23%	5,4%
Bretagne	1919	4%	15,2%	Basse Normandie	814	2%	3,2%
Midi-Pyrénées	2190	4%	12,7%	Alsace	1253	2%	2,3%
Centre	1703	3%	12,7%	Haute Normandie	962	2%	1,6%
Limousin	535	1%	12,6%	Languedoc	2717	5%	0,7%
Bourgogne	1144	2%	11,6%	Nord Pas de Calais	2540	5%	-0,7%
Poitou Charentes	1196	2%	11,3%	Auvergne	718	1%	-2,0%
Lorraine	1720	3%	10,6%	Picardie	1000	2%	-2,7%
Pays de Loire	1946	4%	10,3%	Corse	241	0%	-7,7%
DOM	1279	3%	9,8%				
				Total régions	50522	100%	7,4%

Source : Euler Hermes SFAC



Source : Euler Hermes SFAC

N°1 de l'assurance-crédit en France, Euler Hermes SFAC, filiale du groupe Euler Hermes, contribue au développement rentable des entreprises en garantissant leur poste clients. Sa mission est de prévenir le risque clients, recouvrer les créances impayées et indemniser les pertes subies.

Euler Hermes est le leader mondial de l'assurance-crédit et l'un des leaders de la caution et du recouvrement de créances commerciales. Avec 5 800 salariés présents dans 49 pays, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients et a enregistré un **chiffre d'affaires consolidé de 2,01 milliards d'euros en 2006**.

Filiale d'AGF, membre du groupe Allianz, Euler Hermes est coté à Euronext Paris. Le Groupe et ses principales filiales d'assurance-crédit sont notés AA- par Standard & Poor's

Contacts presse :

Euler Hermes SFAC - Anne-Laure Dodero
01 40 70 54 00
anne-laure.dodero@eulerhermes.com

Ogilvy – Jean-Baptiste Froville
01 53 67 12 56
jean-baptiste.froville@ogilvy.com

Euler Hermes SFAC : 1, rue Euler 75008 Paris - France - www.eulerhermes.com/france/

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite à des actes terroristes. Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont les sociétés du groupe Allianz sont régulièrement amenées à faire état dans les documents qu'elles soumettent à la Securities and Exchange Commission. Les sociétés du groupe Allianz ne sont pas obligées de mettre à jour les informations prospectives